

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités





Déchiffrer le monde du travail pour **éclairer** le débat public

Les inscrits à France Travail en Haute-Vienne au 3^e trimestre 2025

En moyenne au 3e trimestre 2025, en Haute-Vienne, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social s'établit à 31 120 (catégories A, B, C, D, E). Au 3e trimestre 2025, au sein des deux catégories créées en janvier 2025, 1 104 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F, donnée brute non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables (non CVS-CJO)) et 4 834 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G, donnée brute (non CVS-CJO)).

En moyenne au 3e trimestre 2025, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail et tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 26 740. Parmi eux, 14 420 sont sans emploi (catégorie A) et 12 320 exercent une activité réduite (catégories B, C).

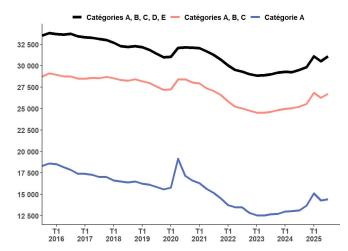
Au 3e trimestre 2025, le nombre de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E) augmente de 1,9 % (+580) et croît de 5,5 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C croît de 1,8 % (+470) sur le trimestre et croît de 5,9 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 0,8 % (+120) ce trimestre et croît de 9,7 % sur un an.

En région Nouvelle-Aquitaine, au 3^e trimestre 2025, le nombre moyen de personnes inscrites à France Travail qui ne sont ni en attente d'orientation ni en parcours social croît de 1,6 % (+8 800). Pour les catégories A, B, C il augmente de 1,7 % (+8 290). En catégorie A, il augmente de 1,7 % (+4 280) ce trimestre.

GRAPHIQUE 1 | Inscrits à France Travail en catégories ABCDE, ABC et A

Haute-Vienne

Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO)



Source: France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissements

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales et les personnes en situation de handicap suivies par Cap'Emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont mis à disposition pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail. Ces évolutions répondent aux recommandations du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis).

Depuis **janvier 2025**, les évolutions sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif aux sanctions (voir p.3). En **juin 2025**, le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations est entré en vigueur. Sans la mise en application de ce décret, le nombre moyen d'inscrits en catégories A et A, B, C aurait été (chiffrage p.3).

Depuis juillet 2025, une modification du script d'inscription, sans lien avec la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, affecte la répartition des entrées sur les listes de France Travail par motif d'inscription. Bien que cette modification n'ait d'impact ni sur le nombre d'inscrits par catégorie ni sur le total des entrées, les évolutions des flux d'entrées par motif sont difficilement interprétables (voir p.6).

Une documentation méthodologique est disponible sur le site de la Dares. Elle comprend un document présentant les principaux changements de procédure et incidents ayant affecté les statistiques sur les inscrits à France Travail.

Les données publiées concernent les personnes inscrites à France Travail. La notion d'inscrits à France Travail diffère de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (cf encadré page 8).

Prochaine parution, le jeudi 29 janvier 2026 : Les inscrits à France Travail Nouvelle-Aquitaine au 4^e trimestre 2025.

Inscrits à France Travail par catégorie

TABLEAU 1 | Inscrits à France Travail par catégorie

Haute-Vienne, données CVS-CJO (catégories A, B, C, D, E), données brutes (catégories F, G)

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2024	2e trimestre 2025	3e trimestre 2025	un trimestre *	un an
Haute-Vienne	iii -	3125		10.	10.
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	13 140	14 300	14 420	0,8	9,7
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte (catégorie B)	4 470	4 370	4 390	0,5	-1,8
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue (catégorie C)	7 630	7 600	7 920	4,2	3,8
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	25 240	26 270	26 740	1,8	5,9
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	2 160	2 200	2 390	8,6	10,6
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	2 100	2 060	2 000	-2,9	-4,8
Inscrits ni en attente d'orientation, ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E)	29 510	30 540	31 120	1,9	5,5
Inscrits en parcours social (catégorie F, données brutes)		330	1 104	234,5	6.
Inscrits en catégorie d'attente (catégorie G, données brutes)		5 295	4 834	-8,7	
Région Nouvelle-Aquitaine	120				100
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	230 700	247 870	252 150	1,7	9,3
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte (catégorie B)	83 <mark>440</mark>	82 410	83 030	0,8	-0,5
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue (catégorie C)	148 020	151 470	154 860	2,2	4,6
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	462 160	481 750	490 040	1,7	6,0
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	33 390	33 800	35 250	4,3	5,6
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	41 580	39 800	38 860	-2,4	-6,5
Inscrits ni en attente d'orientation, ni en parcours social (catégories A, B, C, D, E)	537 130	555 350	564 150	1,6	5,0
Inscrits en parcours social (catégorie F, données brutes)		9 249	15 645	69,2	6
Inscrits en catégorie d'attente (catégorie G, données brutes)		72 571	71 359	-1,7	

^{*} Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en % En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et des sanctions

Depuis janvier 2025, les effectifs d'inscrits à France Travail (F1) en catégories A, B et C, et les séries complémentaires hors RSA et hors jeunes en parcours (CEJ, Pacea, AlJ) sont affectés par deux changements (Consulter le chiffrage national):

- Les règles d'actualisation ont été modifiées : Entre janvier 2025 et mars 2025, tant qu'elles n'ont pas signé leur contrat d'engagement, les personnes non indemnisables s'inscrivant à FT, n'avaient pas à s'actualiser. Elles étaient inscrites en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat. Au 1er trimestre 2025, cela a un impact à la hausse sur le nombre d'inscrits en catégorie A, à la baisse sur les inscrits en catégories B et C et à la baisse sur les sorties des catégories A, B, C. Mécaniquement, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C augmente. Depuis avril 2025, l'actualisation automatique pour les inscrits non indemnisables n'ayant pas signé leur contrat d'engagement concerne uniquement les premières inscriptions à FT.
- Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail.

Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C et A

TABLEAU 2 | Ensemble des catégories A, B, C et A par âge

Haute-Vienne, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2024	2e trimestre 2025	3e trimestre 2025	un trimestre *	un an **
Ensemble de la catégorie ABC	25 240	26 270	26 740	1,8	5,9
Moins de 25 ans	3 520	3 950	4 190	6,1	19,0
Entre 25 et 49 ans	14 950	15 360	15 590	1,5	4,3
50 ans et plus	6 770	6 950	6 960	0,1	2,8
Ensemble de la catégorie A	13 140	14 300	14 420	0,8	9,7
Moins de 25 ans	2 020	2 440	2 610	7,0	29,2
Entre 25 et 49 ans	7 670	8 200	8 180	-0,2	6,6
50 ans et plus	3 460	3 650	3 630	-0,5	4,9

^{*} Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %. En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Ancienneté en catégories A, B, C

TABLEAU 3 | Ancienneté en catégories A, B, C des demandeurs d'emploi

Haute-Vienne, données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur		
	3e trimestre 2024	2e trimestre 2025	3e trimestre 2025	un trimestre *	un an **	
Haute-Vienne						
Demandeurs d'emploi en catégories A,B,C	25 240	26 270	26 740	1,8	5,9	
Moins de 1 an	14 290	14 830	14 990	1,1	4,9	
Moins de 3 mois	5 560	5 440	5 590	2,8	0,5	
De 3 mois à moins de 6 mois	3 840	4 190	3 790	-9,5	-1,3	
De 6 mois à moins de 12 mois	4 890	5 200	5 600	7,7	14,5	
Un an ou plus	10 950	11 440	11 750	2,7	7,3	
De 1 an à moins de 2 ans	4 930	5 160	5 300	2,7	7,5	
De 2 ans à moins de 3 ans	2 130	2 350	2 490	6,0	16,9	
3 ans ou plus	3 880	3 930	3 960	0,8	2,1	
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus	43,4 %	43,5 %	43,9 %	0,4 pt	0,6 pt	
Région Nouvelle-Aquitaine			_	le y	-	
Demandeurs d'emploi en catégories A,B,C	462 160	481 750	490 040	1,7	6,0	
Un an ou plus	202 420	209 880	214 600	2,2	6,0	
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus	43,8 %	43,6 %	43,8 %	0,2 pt	-0,0 pt	

^{*} Evolution par rapport au trimestre précédent, en % ; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %. En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

TABLEAU 4 | Entrées et sorties de catégories A, B, C

Haute-Vienne, données CVS-CJO

		Effectif			Évolution (en %) sur		
	3e trimestre 2024	2e trimestre 2025	3e trimestre 2025	un trimestre *	un an **		
Haute-Vienne							
Entrées en catégories A,B,C	2 590	3 210	3 660	14,0	41,3		
Sorties de catégories A,B,C	2 550	3 490	3 <mark>380</mark>	-3,1	32,5		
Région Nouvelle-Aquitaine		2.		- X			
Entrées en catégories A,B,C	46 010	61 170	64 210	5,0	39,6		
Sorties de catégories A,B,C	44 660	64 310	61 180	-4,8	37,0		

^{*} Evolution par rapport au trimestre précédent, en %; ** Evolution par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %. En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares.

3